



La Corporation des concessionnaires
d'automobiles du Québec
www.ccaq.com

Enregistrée selon ISO 9001:2015

Québec, le 31 octobre 2019

PAR COURRIEL

consultationPECC@environnement.gouv.qc.ca

Monsieur Benoit Charette
Ministre de l'Environnement et de
la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Commentaires de la CCAQ en réponse au document de consultation intitulé :
« Travaux d'élaboration du plan d'électrification et de changements climatiques »

Monsieur le Ministre,

La Corporation des concessionnaires d'automobiles du Québec inc. (CCAQ) est un organisme sans but lucratif qui représente les intérêts de plus de 880 concessionnaires d'automobiles et de véhicules lourds au Québec. La Corporation a une mission triple puisqu'en plus de défendre les droits et les intérêts de ses membres, elle se préoccupe de la sécurité du public et des besoins des consommateurs.

Les membres de la Corporation représentent la deuxième force économique la plus importante au Québec en générant collectivement près de 40 000 emplois directs et plus de 100 000 emplois indirects dans toutes les régions et en générant une activité de plus de 20 milliards de dollars annuellement. Par ailleurs, ils représentent des investissements majeurs en terrains et bâtisses, soit plus de 3 milliards de dollars en évaluation foncière, générant ainsi près de 200 millions de dollars annuellement en entrées de taxes municipales dans la grande majorité des villes et des municipalités du Québec.

En matière de réduction d'émissions de GES, l'électrification des transports constitue définitivement une avenue prometteuse pour le Québec. À cet égard, la CCAQ et ses membres ont définitivement emboîté le pas et collaborent activement avec toutes les parties prenantes afin de favoriser l'adoption par les consommateurs de véhicules écologiques et de les aider dans leur décision d'achat. La CCAQ collabore également avec les constructeurs et souscrit d'ailleurs entièrement aux commentaires soumis par

«La route de la qualité passe par l'amélioration continue»

l'Association canadienne des constructeurs de véhicules (ACCV) dans le contexte de cette consultation.

À tout événement, la transition vers un transport routier à faible ou zéro émission n'est pas simple et requiert la contribution concertée de l'ensemble des parties prenantes. Dans ce contexte, la CCAQ et ses membres préconisent donc :

- i. Le maintien des incitatifs financiers à l'achat ou à la location d'un VZE. Il s'agit d'une composante essentielle de l'adoption par les consommateurs de véhicules VZE. Le *programme Roulez vert – volet Roulez électrique* demeure donc indispensable et contribue directement à diminuer l'un des principaux freins à l'achat d'un véhicule VZE, soit le prix plus élevé qu'un véhicule équivalent à essence. Par ailleurs, des exemples récents nous enseignent que retirer un programme d'incitatifs à l'achat fait automatiquement tomber le niveau de ventes de véhicules VZE.
- ii. L'investissement en publicité afin d'augmenter la conscientisation du public quant aux avantages et aux bienfaits des véhicules entièrement électriques et hybrides rechargeables. De nombreux organismes, dont la CCAQ, travaillent activement à sensibiliser, informer et éduquer les consommateurs sur les véhicules électriques et hybrides rechargeables. La campagne *Roulons électrique*, soutenue par *Transition Énergétique Québec* et coordonnée par *Équiterre* s'échelonne jusqu'en 2021 et présente aux citoyens les avantages des véhicules électriques et hybrides rechargeables.
- iii. L'exemplarité de l'état est également essentielle, car le gouvernement ne peut souhaiter que les consommateurs fassent l'achat de tels véhicules sans donner lui-même l'exemple.
- iv. L'investissement en formation sur la vente et le service après-vente des véhicules entièrement électriques et hybrides rechargeables. La formation continue et le développement des compétences du personnel sont des éléments clés de l'électrification des transports. D'ailleurs, la CCAQ a déjà entrepris de former les concessionnaires et leurs équipes de vente sur l'approche technique à privilégier, non seulement pour vendre des véhicules électriques et hybrides rechargeables, mais également pour accueillir le public dans le monde de l'électromobilité.
- v. L'expansion continue des infrastructures de recharge. Bien que les bornes de recharge publiques ou privées soient de plus en plus présentes dans le paysage québécois, le développement de l'infrastructure doit continuer afin de rassurer le consommateur sur le plan de la fiabilité, de la commodité et de la disponibilité de ces installations. La rareté des bornes représente en effet l'un des plus importants obstacles à l'adoption par les consommateurs des véhicules VZE.

En espérant que ces commentaires sauront apporter un éclairage à vos réflexions, je vous prie de recevoir, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



IAN P. SAM YUE CHI

Vice-président directeur général

c. c. M. Michel Gaudette, président du conseil d'administration, CCAQ
M. Robert Poëti, président directeur général, CCAQ